

# **INSTITUT NATIONAL DE PODOLOGIE**

PROMOTION 2013 - 2014



# LE MOT DU DIRECTEUR

Chère candidate, cher candidat,

L'Institut National de Podologie a été créé en 1928, rue du Marché Saint-honoré. Quatre-vingts ans plus tard, l'école s'installe dans ses nouveaux locaux rue Sainte-Anne, au cœur de Paris.

Durant ces huit décennies, directeurs et enseignants n'ont eu de cesse de développer la podologie et de faire de l'INP une référence pour la profession.

Une fois admis, sur concours, au sein d'une promotion de 120 étudiants, vous pourrez profiter d'infrastructures de qualité : un amphithéâtre, des salles de soins équipées de matériel à la pointe de la technologie ainsi que des salles de consultation où vous serez formés aux techniques les plus avancées.

L'INP vous permettra de dépasser la podologie traditionnelle. Pendant les trois années d'études, nous vous enseignerons l'art de traiter le pied et nous vous permettrons d'aborder également le traitement de tout l'appareil locomoteur (genoux, hanche, dos).

Les consultations vous offriront la possibilité de pratiquer toute la podologie et, entre autre, la podologie du sport.

Depuis cet été (arrêté du 05 juillet 2012), un nouveau programme est entré en vigueur.

Pour paraphraser la phrase de Neil Armstrong ...c'est un grand pas pour la profession !

En effet, la mise en place de la réingénierie, dès la rentrée 2012, va permettre la reconnaissance universitaire de notre diplôme et donc de notre profession.

Le grade de licence obtenu par nos futurs diplômés va leur donner la possibilité de prolonger leur cursus universitaire (Master, etc ...).

C'est donc une nouvelle page de l'histoire de la podologie qui s'écrit aujourd'hui, avec l'ambition que notre profession soit enfin reconnue et trouve sa véritable place dans le système de santé.

Choisir l'INP, c'est déjà choisir la podologie de demain avec la certitude d'être préparé au monde du travail afin d'exercer une profession riche d'avenir.

Nous vous souhaitons bonne chance pour le concours d'entrée.

Cordialement,

Dominique NUYTENS  
Directeur Général



# L'INP ET LA PODOLOGIE

## HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Hier, Pierre MANET, a créé l'INP en 1928.

Homme visionnaire, il a consacré sa vie à développer la profession à travers son Institut, déjà rayonnant en son temps. Il fut un pionnier.

Aujourd'hui, la même vocation anime les formateurs, celle de transmettre un message scientifique actualisé, assistés d'un plateau technique des plus performants.

Aujourd'hui pour demain,  
Alain LAVIGNE, Responsable de l'enseignement, entouré de ses collaborateurs dans le cadre de l'unité de recherche clinique de l'Institut, a créé un nouveau concept de traitement par orthèses plantaires biomécaniques face aux maladies fonctionnelles de l'appareil locomoteur.

# LA PROFESSION DE PODOLOGUE

Le podologue est un praticien spécialisé dans l'étude des affections du pied et de leurs traitements.

Pour exercer, il doit être titulaire du Diplôme d'Etat délivré par le Ministère de la Santé après trois années d'études théoriques et pratiques, à l'école et sous forme de stages hospitaliers.

L'exercice de la profession est défini par la loi du 30 avril 1946 et le décret du 19 juin 1985.

Dans les faits, la pédicurie podologie est une profession de santé à deux facettes :

Une podologie de soins : la pédicurie médicale moderne,  
Une podologie orthopédique : les orthèses plantaires de correction des déséquilibres du pied et de traitements de ses pathologies douloureuses ainsi que des déséquilibres de l'appareil locomoteur (genou, hanche, rachis...).

Ainsi, le podologue, par ses compétences techniques, est un praticien qui, au quotidien, dans son cabinet et sans tutelle, accomplit un examen clinique, pose un diagnostic, puis conçoit et réalise librement l'acte et l'outil thérapeutique.

Ces deux aspects professionnels complémentaires lui assurent une place importante au sein des équipes médico-chirurgicales pluridisciplinaires.

La pratique de la podologie moderne est très proche de la chirurgie dentaire puisque, dans les deux disciplines, il s'agit :

- . D'une thérapeutique de soins
- . D'une thérapeutique de correction par orthèses

Aujourd'hui, les jeunes diplômés de l'INP pratiquent la podologie sous cet angle.

La rupture avec le passé est définitive et l'Institut s'implique quotidiennement pour la valorisation de la profession devenue, dans les faits, la 4e profession médicale à compétence limitée avec un droit de prescription, à l'instar des sages-femmes ou des chirurgiens-dentistes.

Essentiellement libérale, la podologie autorise l'indépendance et ouvre au droit d'entreprendre en responsabilité directe et à celui d'être maître de son devenir professionnel.

ACCOMPAGNEMENT

MODERNITÉ

AVENIR

## CONCOURS D'ENTREE

### CONDITIONS

Etre âgé de 17 ans au 31 décembre de l'année de l'épreuve d'admission

Etre titulaire du baccalauréat quelle qu'en soit la série (les candidats inscrits en terminale peuvent s'inscrire à l'épreuve d'admission). La série S est toutefois recommandée.

Participer à l'épreuve d'admission organisée par l'INP (cette épreuve permet d'établir un rang de classement afin de pourvoir le nombre de places disponibles en 1ère année, 120 places).

Les candidats non titulaires du baccalauréat, justifiant de 5 années de cotisation à la sécurité sociale, peuvent se présenter directement à l'épreuve d'admission en 1ère année.

### MODALITES

Dossier d'inscription :

Remplir la demande d'inscription

Fournir une fiche individuelle d'état civil

Fournir une photocopie du baccalauréat ou du titre admis en équivalence

Fournir un certificat de scolarité pour les candidats en terminale

Acquitter le montant des droits d'inscription à l'épreuve d'admission.

Calendrier : pour les dates limite de dépôt des dossiers d'inscription à l'épreuve d'admission et des résultats, se reporter à la lettre d'accompagnement.

### EPREUVE D'ADMISSION

L'épreuve d'admission comprend : un examen de biologie noté sur 40 points. Durée 2 heures.

Programme de biologie des concours paramédicaux.

Le programme de l'épreuve de biologie porte sur le programme de sciences de la vie et de la terre de 1ère Scientifique, publié au bulletin officiel de l'éducation nationale spécial n° 9 du 30 septembre 2010

\\SRV-INP\RedirectedFolders\stekfa\Desktop\Sid TEKFA\Divers\SVT\_nouveaux programme 1ere.pdf

ainsi que celui de la terminale Scientifique, publié au bulletin officiel spécial n° 8 du 13 octobre 2011

\\SRV-INP\RedirectedFolders\stekfa\Desktop\Sid TEKFA\Divers\SVT\_S\_nouveau programme terminale et 1ère.pdf.

### ADMISSION

Les résultats de l'épreuve d'admission sont affichés à l'Institut National de Podologie.

Tous les candidats sont personnellement informés. Si, dans les 10 jours suivant l'affichage, le candidat n'a pas donné son accord écrit, il est présumé avoir renoncé à son admission et sa place est proposée au candidat inscrit en rang utile sur la liste complémentaire.

Le candidat qui a donné son accord écrit dispose, s'il le désire, d'un délai supplémentaire de 4 jours pour régler son droit d'inscription en 1ère année.

# L'ESPRIT DE L'ENSEIGNEMENT

Pour l'INP une seule préoccupation : l'enseignement de la podologie moderne.

## UN AXE DE TRAVAIL ET DEUX OBJECTIFS À VALIDER :

- . La réussite au Diplôme d'Etat
- . La réussite dans la vie professionnelle

La connaissance scientifique et la dimension du savoir-faire, sur le terrain, face au malade, constituent à elles deux la valeur ajoutée que l'INP vous offre : celle de réussir votre insertion dans la vie professionnelle.

L'INP fait plus. L'obtention du Diplôme d'Etat, bien que prioritaire, n'est pas une fin, mais le début d'une carrière.

C'est pourquoi l'Institut se fait un devoir de préparer parallèlement l'étudiant à l'acquisition d'un véritable métier. Devenir un professionnel de santé, c'est posséder la capacité de traduire la connaissance dans les actes.

## POUR TRADUIRE CETTE AMBITION DANS LES FAITS SUR LE TERRAIN, TROIS RÉPONSES :

- . La qualité scientifique et pédagogique de nos formateurs
- . L'originalité de notre méthode d'enseignement
- . Le plateau technique performant

Nos enseignants sont tous des praticiens spécialistes intégrés au sein des services hospitaliers, d'équipes médico-sportives et en cabinet. Ils apportent à l'étudiant la richesse de leurs longues années d'expérience.

Chaque jour, à l'Institut, dans le cadre des unités de traitement, l'étudiant se trouve en responsabilité devant le malade. Mis en situation professionnelle de consultant, il devient l'acteur de sa formation sous l'œil vigilant de son formateur référent.

Encadrement, rigueur, autorité consentie, créent une relation enseignant/enseigné individualisée. Un dialogue interactif et formateur permet l'épanouissement de la personnalité de chaque étudiant dans une dynamique de groupe.

Une place privilégiée est réservée à la psychologie, qualité essentielle pour un professionnel de santé, entre celui qui soigne et celui qui souffre. En effet, seule une formation scientifique optimisée par la qualité de l'écoute et du dialogue avec le malade pourra être aujourd'hui garante de la réussite dans la vie active. Ainsi, à moyen terme, la fidélisation de votre patientèle sera le témoignage de votre compétence et le juste retour de vos investissements.

# ETUDES ET PROGRAMMES

## DOMAINES ET UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Le référentiel de formation du diplôme d'État de pédicure-podologue est constitué de six domaines de formation composés de cinquante-neuf unités d'enseignement. Il permet d'offrir une progression pédagogique cohérente dans l'objectif d'acquisition des dix compétences du référentiel.

Les six domaines sont :

- 1 : sciences physiques, médicales et biologiques.
  - 2 : sciences humaines, sociales, droit et gestion.
  - 3 : sciences et fondements de la pédicurie-podologie.
  - 4 : pratiques cliniques et thérapeutiques en pédicurie-podologie.
  - 5 : méthodes et outils de travail.
  - 6 : intégration des savoirs et développement professionnel du pédicure-podologue.
- Liaison entre les unités d'enseignement et l'acquisition des compétences.
- Chaque UE contribue à l'acquisition des compétences du référentiel :
- « Analyser et évaluer une situation et élaborer un diagnostic dans le domaine de la pédicurie podologie »
  - « Concevoir, conduire et évaluer un projet thérapeutique en pédicurie-podologie »
  - « Mettre en œuvre des activités thérapeutiques dans le domaine de la pédicurie-podologie »
  - « Concevoir et conduire une démarche de conseil, d'éducation, de prévention en pédicurie podologie et en santé publique »
  - « Communiquer et conduire une relation dans un contexte d'intervention »
  - « Évaluer et améliorer sa pratique professionnelle »
  - « Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques »
  - « Gérer une structure et ses ressources »
  - « Coopérer avec d'autres professionnels »
  - « Informer et former des professionnels et des personnes en formation » intégrante de la structure et ce situe dans les mêmes locaux que les autres activités de l'Institut.



## EXAMENS DE PASSAGES ET DIPLÔME D'ETAT

Le passage de première en deuxième année s'effectue par la validation des semestres 1 et 2 ou par la validation d'un semestre complet, ou encore par la validation des unités d'enseignement équivalant à 48 crédits sur 60, répartis sur les deux semestres de formation.

Le passage de deuxième année en troisième année s'effectue par la validation des semestres 1, 2, 3 et 4 ou par la validation des semestres 1 et 2 et d'un des deux semestres 3 et 4, ou encore par la validation des deux premiers semestres et la validation des unités d'enseignement et des stages représentant 48 à 60 crédits répartis sur les semestres 3 et 4.

Les étudiants admis en troisième année, sans pour autant avoir validé l'ensemble des unités d'enseignement requises pour la validation totale de la deuxième année, sont autorisés à présenter les unités manquantes au cours de cette troisième année. À la fin de la troisième année, les étudiants n'ayant pas validé l'ensemble des unités d'enseignement de la deuxième année peuvent être autorisés par le directeur de l'Institut, après avis du conseil pédagogique, à s'inscrire à nouveau aux unités manquantes pour les valider. Dans ce cas, les étudiants sont autorisés à s'inscrire administrativement à nouveau en troisième année.

Dans le cas contraire, ces étudiants sont exclus de la formation.

ENSEIGNEMENT

PROMOTION

ETUDIANTS

# LE PLATEAU TECHNIQUE ET LES LOCAUX

## UNE UNITÉ DE SOINS

- . Consultation de pédicurie
- . Prise en charge du malade par l'étudiant mis en situation professionnelle
- . Correction de l'acte thérapeutique par l'enseignant
- . Suivi du patient

Les moyens : 40 postes de soins dont 5 avec turbine et spray interne.

## UNE UNITÉ DE COURS MAGISTRAUX

Les cours sont dispensés en promotion entière ou en demi-promotion

Les moyens : 1 amphithéâtre pour les cours magistraux et 1 salle de cours mitoyenne.

## UNE UNITÉ DE TRAVAUX DIRIGÉS SOUS FORME DE TABLES RONDES

Ces dialogues formateurs référents/étudiants ont pour but de développer l'esprit d'analyse et de synthèse des connaissances cliniques, d'apprendre la prise de décision rapide, d'élaborer une stratégie thérapeutique efficace.

## UNE UNITÉ DE FORMATION CLINIQUE

C'est le temps de l'apprentissage de la technologie et des techniques de fabrication des orthèses plantaires.

Les moyens : 3 salles, 12 tourets fixes et 10 mobiles

## UNE UNITÉ DE CONSULTATIONS ET DE TRAITEMENTS EN PODOLOGIE ORTHOPÉDIQUE

Consultation de podologie.  
Prise en charge du malade par l'étudiant qui réalise l'examen clinique à l'aide d'un matériel d'exploration et d'investigation performant.  
Proposition et élaboration d'un traitement par orthèses plantaires suivi de la fabrication de l'outil thérapeutique, le tout supervisé par l'enseignant.  
Suivi du malade

Les moyens : 12 postes, 1 piste de marche, 7 postes de thermoformage et 1 plate-forme dynamométrique.

## UN LABORATOIRE D'ANALYSE DU MOUVEMENT

Depuis septembre 2011, l'INP s'est doté du premier laboratoire privé d'analyse du mouvement dirigé par un ingénieur biomécanicien. Le laboratoire est dédié à la recherche et à l'enseignement de la podologie future. Ce laboratoire fait partie intégrante de la structure et ce situe dans les mêmes locaux que les autres activités de l'Institut.

# LA VIE ASSOCIATIVE

## LE VOYAGE HUMANITAIRE

L'Institut organise chaque année, avec la participation du Croissant Rouge Marocain, un voyage humanitaire.

Un groupe d'étudiants de 3e année part au Maroc pour dispenser des soins à la population locale atteinte, pour 80%, de diabète qui est à l'origine de graves pathologies du pied.

Là encore, l'INP met un point d'honneur à vous offrir la formation la plus complète possible en vous faisant découvrir le plus grand nombre de facettes de votre future profession.

Les étudiants sortent grandis de cette expérience et ressentent ce voyage comme une expérience unique tant sur le plan humain que professionnel.

Ce voyage humanitaire est encadré par des enseignants de l'INP qui accompagnent les étudiants dans cette nouvelle approche des soins du pied.

L'Institut fera toujours en sorte de pouvoir organiser un voyage humanitaire au Maroc et dans d'autres pays où les populations ont besoin que la Podologie vienne à eux.

## LES ASSOCIATIONS

L'Institut a permis aux étudiants de constituer 2 associations - le Bureau des Etudiants (BDE) et le Bureau des Sports (BDS). Toutes deux sont gérées, chaque année, par les étudiants de 2e année.

Le BDE vous proposera des activités variées : soirées à thème, semaine de ski... et vous permettra de vous intégrer sans difficulté au sein de l'INP,

Le BDS, quant à lui, vous propose de participer à différents tournois, soit dans une équipe de rugby à 15, soit dans une équipe de foot en salle ou de handball.

A vous de choisir votre sport.

L'INP organise chaque année un Gala qui permettra aux enseignants, aux étudiants et à l'ensemble du personnel de l'Institut de se retrouver dans une ambiance décontractée et conviviale.





PEDICURIE

PODOLOGIE

PROFESSIONNEL

## LA FORMATION CONTINUE

### L'INP VA PLUS LOIN

Après le Diplôme d'Etat, l'Institut propose une formation professionnalisante ouverte à tous les pédicures-podologues nouvellement diplômés ou plus aguerris.

Cette formation adaptée permet l'accès à un nouveau concept de traitement biomécanique de haute technicité.

Il s'agit d'une véritable thérapie orthopédique podale applicable en rhumatologie, en pathologie orthopédique et en podologie du sport. Elle corrige les défauts des mouvements ostéoarticulaires et la répartition des efforts transmis dans les chaînes osseuses et musculaires.

A partir d'actions orthétiques correctrices portées sur le pied, à chaque pas, il est possible aujourd'hui de traiter avec fiabilité et traçabilité les dysfonctionnements douloureux du genou, de la hanche et du rachis.

Quelques exemples pour situer les indications de cette nouvelle thérapeutique :

- Rhumatologie
- . Arthroses du genou
  - . Arthroses de la hanche
  - . Lombalgies chroniques
  - . Sciatiques et cruralgies

Pathologies du Sport

- . Pubalgies
- . Syndromes des loges
- . Douleurs méniscales chroniques
- . Ténobursites trochantériennes.

Optimisation des performances sportives

- . Course à pied
- . Gestes techniques du footballeur, du basketteur, du tennisman par la correction des ses appuis.

Autant de pathologies, et bien d'autres que nous traitons au quotidien à l'INP par le port d'orthèses plantaires de dernière génération.

Ces traitements s'adressent à tous : enfants, adultes, personnes âgées et sportifs de tous niveaux.

L'INP offre ainsi aux professionnels qui le désirent la possibilité d'anticiper la podologie européenne de demain, leur permettant d'exercer une tout autre profession et de s'imposer dès leur accession à la vie professionnelle.

# INFORMATIONS DIVERSES

L'INP est un établissement privé d'enseignement supérieur ne recevant aucune subvention de l'Etat ou des collectivités territoriales, enregistré, reconnu et ouvert conformément aux lois du 28 octobre 1928. Il est agréé par le Ministère de la Santé et dispense un enseignement conforme au programme officiel.

L'INP est agréé pour recevoir 120 étudiants en 1re année.

. Statut étudiant

Les étudiants de l'Institut National de Podologie ont le statut étudiant et une carte étudiante. Ils peuvent également cotiser à des mutuelles étudiantes (SMEREP, LMDE).

Ils peuvent bénéficier du service des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) : restaurants universitaires, prêts, foyers, etc.

. Frais de scolarité

Les frais de scolarité sont à régler au service comptabilité (à l'ordre de l'INP) à l'inscription  
Des facilités de paiement en quatre fois peuvent être proposées.  
Le montant des frais de scolarité est fixé en annexe

Les frais de scolarité comprennent :

- . Les frais d'études
- . Les fournitures (produits de pansement, matériaux utilisés dans la fabrication des orthèses plantaires et frais d'assurance responsabilité civile).

Ils ne comprennent pas :

- . Les cotisations personnelles à la sécurité sociale étudiante ni les cotisations aux mutuelles complémentaires
- . Les produits pharmaceutiques liquides
- . Les frais d'achats des instruments personnels (matériel, blouse et matériel pédagogique personnel)

Bourses – Aides :

Renseignements détaillés auprès du secrétariat

Les bourses de formation professionnelle et de promotion sociale sont réservées aux étudiants justifiant d'une activité professionnelle salariée d'au moins 3 années ou de 9 mois de chômage avant la rentrée scolaire.

## POUR TOUS RENSEIGNEMENTS OU VISITE PERSONNALISÉE

Adressez-vous au Directeur Administratif et chargé de la scolarité  
(M. Sid TEKFA)

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et 14h à 17h  
au 8 rue Sainte Anne - 75001 PARIS

Tél. : 01.42.61.74.51 - Fax. : 01.42.61.05.13

E-mail : [inp.tekfa@orange.fr](mailto:inp.tekfa@orange.fr)

[www.institut-national-podologie.com](http://www.institut-national-podologie.com)

INSTITUT NATIONAL DE PODOLOGIE

8 rue Sainte Anne

75001 PARIS

Tél. : 01.42.61.74.51 - Fax. : 01.42.61.05.13

[www.institut-national-podologie.com](http://www.institut-national-podologie.com)

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et 14h à 17h

